

Seite 7
Autor: René Cusin
Actualités

Davantage de place à La Courte Echelle pour les poupons payernois

accueil de la petite enfanceLe projet municipal d'agrandissement de la garderie La Courte Echelle est un premier pas en direction de la motion de la radicale Christelle Luisier Brodard.

Actuelle présidente du Conseil communal, la radicale Christelle Luisier Brodard avait déposé, en juin 2002, une motion demandant à la Municipalité de se positionner par rapport à la problématique des structures d'accueil de la petite enfance. Motion assortie d'une demande de création d'une commission extraparlamentaire.

Cette dernière, présidée par la motionnaire, fut constituée en janvier 2003; elle a rendu son rapport à la Municipalité le 11 février 2004, constatant notamment l'insuffisance de places d'accueil à la journée pour les bébés, estimant ainsi indispensable de développer l'offre d'accueil pour les moins de 3 ans. Proposition également d'étudier à terme l'accueil de la petite enfance au niveau régional.

En 2002, le comité de La Courte Echelle déposait un rapport relatif à l'agrandissement de la structure existante, permettant d'offrir 34 places au lieu de 22 actuellement. Le projet présenté par la Municipalité va dans ce sens, proposant la transformation de l'appartement du 1er étage en locaux destinés à recevoir les bébés, ainsi que l'achat de matériel et mobilier. Le coût des travaux est devisé à 103 200 francs pour une durée de sept semaines environ.

Parallèlement, le personnel d'encadrement devra être augmenté de 2,6 postes d'éducatrices spécialisées et d'une stagiaire. Avec ces nouvelles charges, l'augmentation du déficit annuel est estimée à 105 000 francs. Sommes que le Conseil communal sera appelé à avaliser.

Pour la directrice Andrée-Luce Quillet, ce projet apporterait une belle bouffée d'oxygène à la garderie, avec une dizaine de places

supplémentaires par jour pour les poupons. Actuellement, ce sont une moyenne de 60 à 70 enfants par semaine qui bénéficient des services de La Courte Echelle; comme il y en a autant en attente, cette possibilité de séparer la nursery des enfants de plus de 3 ans sera une excellente chose. La directrice reste optimiste quant à l'engagement de personnel supplémentaire, même s'il y a pénurie de personnel spécialisé dans ce secteur.

Pour le président Christian Gauthier, ce projet va dans le sens souhaité puisque tant la Commission de gestion que la Commission extraparlamentaire ont poussé pour aller de l'avant. C'est une première réponse à la forte demande des parents, même si l'agrandissement permettra d'étoffer l'offre sans combler la demande. Pour le président, la préoccupation est de savoir si, au niveau cantonal et fédéral, les subventions seront maintenues. La nouvelle loi cantonale devrait pousser à la régionalisation de la prise en charge de l'accueil de la petite enfance; loi bloquée actuellement par l'état des finances publiques.

Pour la motionnaire Christelle Luisier Brodard, loi cantonale ou pas, le prochain pas sera à faire en direction de la régionalisation car, estime-t-elle, ce n'est pas à la ville centre d'assumer seule le financement de la prise en charge de la petite enfance.

On le voit, il y a encore du pain sur la planche pour nos autorités responsables.

René Cusin